

Rapport Moral : Association Saint Bernard Assemblée Générale du 23 juin 2014

I. Présentation générale de l'association Saint Bernard

1. Historique :

Créée en 1850 par des Soeurs, la crèche Saint Bernard est la deuxième crèche à voir le jour sur Lyon. Répondant ainsi aux besoins des familles en milieu urbain (travail des femmes, éloignement des familles). Le bâtiment situé au 171 boulevard de la croix rousse et construit en 1866 grâce à l'aide de l'état et de dons privés. En 1955, les statuts de l'association sont déposés, en 1974 la gestion de la crèche est assurée exclusivement par des laïcs et en 1982 l'association est reconnue d'utilité publique.

2. Objet et mission de l'association :

L'association Crèche Saint Bernard est **une association reconnue d'utilité publique**, elle a pour but d'accueillir des enfants de 10 semaines à 4 ans sans référence à la situation professionnelle de leurs parents, conformément au projet éducatif élaboré en commun par le Personnel et l'équipe de Direction.

La mission de l'Association Saint Bernard est définie par le **décret du 1^{er} août 2000** conforté par les décrets de février 2007 et juin 2010 relatifs aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Extrait: « ...*veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteint de maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale...* ».

3. Accueils diversifiés :

L'association réunit 3 EAJE (établissement d'accueil de jeunes enfants) sur le 1^{er} et le 4^{ème} arrondissement de Lyon:

Le site du « Gros Caillou », 171 boulevard de la croix rousse, 4^{ème}

Le site de « Vaucanson », 15 rue de Vaucanson, 1^{er} (depuis 1992)

Le site de « Melba », 61 rue Chazière, 4^{ème} (depuis 2001)

L'association propose un accueil diversifié pour répondre au mieux aux besoins des parents: accueil collectif régulier ou occasionnel, accueil familial, accueil d'urgence.

3 sites = 144 berceaux permettant l'accueil de 272 (285) enfants et 260 (272) familles. Soit un Taux de rotation = 1,9 (2)

L'accueil pour 2013 s'est effectué sur un nombre d'heures réelles de 256 412 (225 165). Le taux d'occupation est de 74% (identique à l'année précédente). Il faut savoir que la CAF demande dans ses critères de financement un taux supérieur à 70%.

Les amplitudes horaires varient selon les sites, afin de proposer une offre diversifiée aux parents du quartier

Association Crèche Saint Bernard

		<u>Berceaux</u>	<u>Ouverture</u>	<u>Fermeture</u>	<u>Amplitude</u>
Crèche Multi accueil	Gros Caillou	56	7h30	18h15	10h45
Crèche Multi accueil	Vaucanson	31	7h30	18h15	10h45
Crèche Multi accueil	Melba	23	7h30	18h45	11h15
Crèche Familiale	Melba	22	8h00	18h00	10H00
Halte-Garderie	Melba	12	8h00	18h00	10h00
		144			

Le respect du contrat au niveau des heures d'accueil prévues est important, tant pour l'organisation de l'accueil au sein des équipes, que pour la CAF qui comptabilise le temps réel de présence de l'enfant, et tout écart important est considéré par celle-ci comme du temps d'accueil disponible pour d'autres enfants.

A ce titre la CAF demande aux EAJE d'informatiser la déclaration des heures de présence, il est donc prévu pour 2015 l'installation de badge d'entrée et de sortie pour les usagers.

Salariés :

L'association emploie 64 salariés (72), soit 55 équivalent temps plein (53,6) au 31.12.2013.

Présentés sous 4 pôles, chaque salarié a un rôle important dans la qualité de l'accueil et le fonctionnement de l'association.

- pôle éducatif comprenant : 25 auxiliaires de puériculture, 6 auxiliaires petite enfance, 7 éducateurs de jeunes enfants, 8 assistantes maternelles, une psychologue, une psychomotricienne ainsi que deux médecins pédiatres rattachés à nos établissements.
- pôle administratif comprenant : une comptable et deux agents administratifs
- pôle technique comprenant : un cuisinier, un factotum et 6 agents de service,
- pôle de direction comprenant : une directrice coordinatrice, une directrice et une directrice adjointe

Nous apportons une attention toute particulière à veiller à ce que plus de 95 % de l'effectif soit en contrat à durée indéterminée afin de limiter volontairement les phénomènes d'instabilité et de précarité professionnelle au sein de nos structures.

Cette année encore, un effort significatif de l'ensemble du personnel a été réalisé afin de limiter le recours à des remplacements extérieurs. Ces efforts ont permis de contrôler et de stabiliser ce poste de dépense. Le conseil d'administration tiens à remercier l'ensemble des professionnelles pour ces efforts et leur contribution active à assurer un accueil de qualité des enfants et de leurs parents.

Association Crèche Saint Bernard

Départs / Arrivés :

Il y a eu 2 départs en retraite, célébrés en juillet 2013.

En décembre 2013, nous avons signé un **contrat de génération**, permettant ainsi le recrutement d'une professionnelle de moins de 26 ans qui est suivie et accompagnée par une professionnelle référente de plus de 57 ans. Favorisant ainsi l'entre aide intergénérationnel et l'emploi sur ces deux tranches d'âge.

Nous avons également embauché une autre professionnelle pour venir en renfort sur le poste d'une professionnelle en invalidité partielle, permettant ainsi d'alléger le poste et de contribuer à son mieux être.

L'environnement de travail :

Des travaux ont été réalisés sur l'ensemble des sites, dans le but d'améliorer l'accueil et l'environnement des professionnels (voir ci-dessous). Nous sommes conscients que beaucoup reste à faire, et nous espérons voir se réaliser d'autres améliorations qui nous tiennent à cœur dans les années à venir.

En 2013, une réflexion a été menée dans les différentes équipes avec le concours de Mr COMTE médecin du travail et de Mme Sylvie TRVOIZAN, psychologue du travail autour de la prévention des risques professionnels et **des risques psycho sociaux au travail**. Ce travail en lien avec les déléguées CHSCT s'est clôturé par une rencontre avec l'ensemble du personnel en juillet 2013.

L'association travaille également avec Mr Elbaz (préventeur), sur l'élaboration d'un Document Unique adapté au monde des crèches, elle est donc site pilote pour le département dans le monde de la petite enfance.

1. La formation des professionnels en continue

La formation professionnelle est une priorité reconnue pour l'Association, qui répond à deux objectifs principaux : garantir un accueil de qualité et favoriser au sein des établissements l'acquisition de compétences mais aussi l'évolution ou la mobilité professionnelle. Ainsi le budget de formation est optimisé et dépensé dans sa totalité chaque année.

1372 heures de formations ont aussi été suivies en 2013.

Soit en **formations individuelles** orientées vers la connaissance et les compétences de l'enfant, l'appropriation des outils informatiques, la vie en équipe :

- Formation EJE en alternance sur 3 ans, qui se termine en Juin 2014
- VAE réussie en Auxiliaire de puériculture
- Formation d'assistante comptable pour une professionnelle en reconversion, réussie cette année
- Autres : informatique, qualité de l'accueil, accueil des familles, CHSCT, électricité, etc
...

Soit en collectif lors d'une journée pédagogique autour d'un thème souhaité par les professionnelles qui a été cette année : **l'accueil des tout petits (10 semaines à 1 an)**
Association Crèche Saint Bernard

animé par l'équipe du centre Alexis Carrel (psychologue, infirmière, diététicienne) portant sur le développement psychomoteur et sensoriel, les compétences cognitives et l'alimentation des tout-petits. Les perspectives pour 2014/2015 serait une formation en continue sur l'année avec une journée sur Octobre et ensuite des ½ journée tout au long de l'année permettant ainsi une mise en pratique et un travail en équipe plus approfondi.

De plus, toutes les équipes participent à des temps de réflexion dans le cadre de **l'analyse de la pratique** professionnelle, permettant ainsi les échanges entre professionnelles et les prises de recul nécessaires avec l'aide d'une psychologue extérieure à la crèche.

2. Liens avec nos partenaires & points forts de 2013:

La ville de Lyon qui participe à 46% de notre financement. Partenaire avec lequel nous avons des échanges réguliers tant au niveau des arrondissements avec les élues de la petite enfance (1^{er} et 4^{ème} arr.) lors de rencontres régulières, et par notre participation aux PAIPE (points accueil information petite enfance), qu'au niveau de la mairie centrale par notre participation active au Projet Social d'arrondissements permettant une mise en adéquation des offres face aux besoins des familles, ainsi que notre participation au Conseil consultatif de la VDL en février 2013 (présentation de notre réflexion sur les crèches familiales – pratiques, ressources, difficultés)

La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) qui participe à 29% dans le financement de nos prestations par le biais de la PSU (prestation de service unique). En 2013, La CNAF a réajusté la PSU des Crèches Familiales pour la porter au même niveau que l'accueil collectif (Réévaluation de 0,5€ par heure d'accueil).

Le Conseil général, notre organisme de tutelle, avec lequel nous sommes en interaction par ses différentes institutions:

La PMI : nous avons des relations basées sur la qualité de l'accueil des enfants, la mise aux normes des bâtiments et le suivi des professionnels .

CDAJE (commission départementale de l'accueil des jeunes enfants) : Composée de représentants du Département, de la CAF, des mairies, d'associations ou d'organismes privés gestionnaires d'établissements et de service d'accueil, la CDAJE propose des mesures ciblées sur la cohérence des politiques et des actions en faveur de l'accueil des jeunes enfants dans le Rhône. Lors de la dernière rencontre de septembre 2013, la CDAJE a ouvert une commission « crèches familiales » composé des crèches familiales du département, du Service accueil familiale (SAF) et de la CAF, dont l'objectif est de construire un **référentiel « crèche familiale »** permettant de faire connaître et développer ce mode de garde.

Le Conseil Général nous soutient également financièrement avec une subvention annuelle de 7 000 euros pour l'accueil des familles en situation difficile et des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique.

Au niveau du quartier :

« Soins précoce » et « prévention précoce » au niveau des 1^{er} et 4^{ème} arrondissements

Le p'tit monde des pentes, qui est un Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) géré par l'association de gestion des centres sociaux de la croix rousse, avec lequel nous avons signé une convention de partenariat (incluant également le Vinatier et la croisée). L'objectif du lieu étant de rompre l'isolement, de favoriser l'échange et le partage. Notre partenariat se concrétise par la présence de 2 professionnelles, 3 fois par mois, pour l'accueil des enfants et de leurs accompagnants. Isabelle Pillot et Ghislaine Bartier participent également au comité de pilotage.

La Croisée : Centre d'hébergement de réinsertion sociale (CHRS), avec lequel nous avons un partenariat depuis 20 ans, qui nous permet d'accueillir 2 enfants en dehors des commissions d'admission sur les sites de Melba et Vaucanson.

L'ACEPP Rhône (association des collectifs enfants parents professionnels) : Association ressource pour notre structure, l'ACEPP a su nous accompagner lors des réflexions que nous avons entreprises autour du **Projet Social** et des **crèches familiales**. Elle anime régulièrement des **formations** pour les parents administrateurs et professionnels pour les aider dans leurs rôles et la gestion. (ex : Niveaux de responsabilités au sein des crèches associatives, Financement des projets). Elle a également développé un **Label Parental** que souhaiterions mettre en place pour l'association St Bernard.

II. Les projets de l'association

1. le projet social

2013 a vu l'aboutissement de la refonte du projet social. Initié en 2011, la réflexion des administrateurs, accompagnés de l'ACEPP Rhône, et avec l'aide précieuse des professionnels a abouti à l'émergence des valeurs que l'association souhaite porter :

Egalité, Laïcité, Ethique, Solidarité, Partage, Respect

Et à la déclinaison de notre raison d'être en 4 grandes orientations :

Epanouissement, Citoyenneté, Diversité, Vie de quartier

Le projet social a déjà été présenté aux parents lors d'une fête autour du projet social qui a eu lieu le 1 février 2014, moment festif d'échange avec les parents et également avec nos partenaires qui nous accompagnent dans notre mission.

Une rencontre avec l'ensemble des salariés a eu lieu le 20 mai 2014, et nous prévoyons de rencontrer très prochainement nos partenaires pour leur présenter plus précisément notre projet social.

les projets éducatifs (et pédagogiques)

Melba : « **L'épanouissement de l'enfant autour de 6 valeurs** » projet terminé, travail des équipes sur le projet pédagogique.

Gros Caillou : « **De la bienveillance à l'estime de soi** » Projet en cours de finalisation

Vaucanson : projet en chemin pour 2014

2. les projets des sites, les liens avec les familles :

Association Crèche Saint Bernard

La Crèche familiale (CF) est à l'honneur cette année 2013.

Suite à une réflexion initiée en 2011 par l'ensemble des directrices des CF associatives (accompagnées par l'ACEPP Rhône) sur les pratiques, ressources et difficultés rencontrées par les structures, une présentation a pu avoir lieu auprès de la ville de Lyon et du Département, permettant ainsi la création d'une commission CF qui aboutira en juillet 2014 à la finalisation du référentiel CF. De plus, la crèche St Bernard a souhaité mieux communiquer auprès des familles en élaborant une plaquette pour le point PAIPE du 4^{ème}, expliquant le concept de ce mode d'accueil. La CF regroupe 8 Assistances maternelles qui accueillent au total 19 enfants sur le 4^{ème} arrondissement.

La Crèche collective :

La rencontre entre parents et professionnelles à la rentrée organisé par l'ensemble des salles est un moment important de l'accueil de l'enfant et de sa famille au sein de la crèche. Elle va permettre aux parents de tisser des liens entre eux, de mieux connaître les professionnels et de comprendre le fonctionnement de la crèche et des temps forts qui rythment la vie des enfants.

Au-delà de cette rencontre, chaque site a su proposer des moments festifs pour accueillir les parents, leur permettre de se rencontrer, et célébrer avec les enfants des moments importants de l'année et leur faire découvrir leur environnement (sortie bibliothèque).

Les équipes travaillent également en lien avec les partenaires et autres professionnels pour échanger sur les pratiques, prendre du recul et mieux répondre aux besoins des enfants et de leurs familles.

Melba :

Moment festif avec les familles 1 fois par mois, un soir différent de la semaine, pour célébrer un moment fort autour des saisons : Soupe à la courge en novembre, Vin chaud en décembre, Galette en janvier, Crêpes en février, Fête des fleurs en juin, ...

Gros Caillou :

Café des parents tous les deux mois, est un temps convivial d'échange entre parents et professionnels.

Célébration avec les enfants des temps forts de l'année : Carnaval

Vaucanson :

Café des parents une fois par mois Petit déjeuner tous les deux mois (échanges entre prof et parents sans les enf , échanges entre parents)

Célébration des temps forts de l'année : Spectacle de Noël et goûter avec les parents. Pot de fin d'année inter-salle pour créer du lien et favoriser les passages

Proposition d'une soirée avec l'école Raoul Duffy et la Kafet ô mômes (annulée par manque de participants), on ne peut qu'espérer que l'expérience se renouvelle prochainement.

Travail d'observation avec la psychologue (Isabelle Pillot). Travail de suivi des familles avec le CMP et la PMI

Association Crèche Saint Bernard

3. les rencontres / conférences

Une rencontre autour du « sommeil de l'enfant » animée par le docteur Marie-Josèphe CHALLAMEL, qui a réuni dans les locaux de la mairie du 4^{ème} arr., parents et professionnels sur un thème important de la vie des tout petits à l'âge adulte.

On pourrait souhaiter que d'autres rencontres régulières autour de thématiques choisies par les parents et/ou professionnels puissent voir le jour. Ou qu'un partenariat puisse se faire avec d'autres structures pour conforter la crèche dans son rôle d'accompagnement à la fonction parentale.

III. La vie associative

1. conseil d'administration, sa composition, ses activités

Le CA est composé de 12 administrateurs, élus lors de la précédente AG pour un mandat de 1 an renouvelable sans limite de temps. Il assure la gestion et la mise en œuvre des orientations générales de l'association.

Le Bureau, composé d'une présidente et vice-présidente, d'un trésorier et trésorier adjoint, d'une secrétaire et secrétaire adjointe, est chargé de l'exécution des décisions prises par le conseil d'administration.

2. les commissions :

L'accueil de l'enfant différent : cette année a été orientée sur la gestion des repas et surtout les intolérances alimentaires (outils, méthodes, protocoles, conduite à tenir)

L'accueil des familles : l'évolution sociétale conduit les professionnels à gérer des situations de plus en plus complexes et nous réfléchissons à donner des réponses adaptées

L'accueil des 3 / 6 ans : afin de répondre à la demande des familles du quartier, nous réfléchissons à ce projet

Le développement durable : Réouverture d'une commission développement durable, pour poursuivre le travail entrepris il y a 3 ans sur l'alimentation locale et « bio ». Cette commission devrait nous donner l'occasion de mettre en place d'autres actions pour nous permettre de réduire notre empreinte sur l'environnement et d'améliorer le bien-être.

La communication : Essentiellement à travers notre blog, nous informons parents et acteurs extérieurs des actions tout au long de l'année.

Le projet social : Terminé en 2013, et présenté aux parents et professionnels de l'association, nous prévoyons de le présenter à nos partenaires en 2014.

Les travaux : assurer l'entretien des 3 bâtiments (coût financier important pour l'association et la ville de Lyon)

- Site de Melba : auvent pour protéger de la pluie

Association Crèche Saint Bernard

- Site du Gros Caillou : portes d'accès aux salles, sécurisation du site contre les effractions,
- Site de Vaucanson : travaux de peinture et structure de motricité

3. L'implication des parents dans la vie de l'association

Quelques temps forts qui ont rythmé la vie de l'association avec l'intervention des parents selon leurs compétences et leurs envies de partage :

Sur Melba :

Les parents ont été mobilisés pour l'accompagnement à la bibliothèque du centre social rue Pernon,

Des **ateliers** contes, pâtisserie, masques, danse, musique ont eu lieu apportant une couleur nouvelle à la journée pour les enfants et les professionnels,

Un peu plus exceptionnel pour les enfants : un **papa pompier** est venu passer une matinée avec un camion, lance incendie et des casques (manipulation, port du casque, les enfants sont montés dans le camion)

Sur le Gros Caillou :

Invitation des parents à venir **photographier** les expressions, regards, sourires des enfants. Donnant ensuite lieu à une exposition qui s'est tenue à la Kafet ô Momes tout le mois de Novembre.

Semaine de la musique permettant à chaque parent de venir partager un moment de chant, de danse ou de musique avec les enfants.

Réalisation d'une fresque par des parents artistes, qui a redonné un côté chaleureux et joyeux à la terrasse.

Sur Vaucanson :

Intervention des parents pour un **ateliers** pâte à modeler et musique par un papa musicien.

Un papa est venu nous aider à finaliser les **travaux** du site de Vaucanson

La fête de la crèche :

Un autre temps fort de la vie associative, est bien certainement l'implication des parents à la préparation de la fête de la crèche, elle est organisée par les parents pour les familles et les professionnels. Elle permet sur une journée de profiter de jeux et spectacles organisés et animés par les parents, de partager un repas type « auberge espagnole », de faire connaissance entre parents des 3 sites dans un mouvement de préparation (montage/démontage) et de partage festif avec les enfants et entre parents.

La fête du projet social :

Cette année, la finalisation de notre projet social nous a donné une occasion spéciale de présenter aux parents notre projet associatif lors d'un petit déjeuner à la maison des associations. Pour l'occasion, nous avons convié un chanteur connu du monde de la petite

Association Crèche Saint Bernard

enfance : Steve Waring pour le bonheur des petits ... mais aussi des grands. Le support auprès des parents étant un résumé de ce projet dans **un dépliant**, mis en dessin et couleur par un papa dessinateur et mis en page par un papa infographiste.

IV. La bilan financier et le budget prévisionnel :

1. Le bilan financier de 2013

Le résultat de l'Association Saint Bernard au 31 décembre 2013 s'élève à + 16 087 euros (contre +1 045 euros l'année précédente) ; Le résultat encourageant de 2012 a pu être amélioré en 2013 grâce à une baisse des charges et en bénéficiant d'une légère augmentation des recettes. (Les charges ont légèrement baissé de 0,06 % et les recettes ont légèrement augmenté de 0,02 %).

Les recettes provenant de la CAF ont augmenté grâce à la revalorisation de la PSU surtout pour la PSU « accueil familial ». Gestion rigoureuse des remplacements en cas de congé maladie pour éviter de recourir à l'intérim.

Tassement de la subvention Ville de Lyon (-0,26%)

Augmentation de la PSU (CAF) de 2,48%

Baisse de la participation des parents (-2,57%)

Total des produits : 2.345.296 euros

Total des charges : 2.329.209 euros

En conclusion, le résultat d'exploitation de l'Association Saint Bernard s'est amélioré en 2013. Il faut continuer à bien maîtriser tous ces facteurs car le moindre événement exceptionnel peut déstabiliser la structure. Il convient de saluer ici les efforts consentis par tous les acteurs de la structure, professionnels, bénévoles et partenaires.

2. Le budget prévisionnel 2015

Voir document joint